

# Commission de régulation (CORé)

Françoise Jaquet

Initiée par M. R. Debilly qui a trouvé souhaitable de n'avoir qu'un seul interlocuteur lors des différentes interpellations concernant la CCT-ES, cette commission a perduré lors du changement de conseiller d'Etat.

Mme G. Ory, nouvelle conseillère d'Etat chargée du DFAS a donc rencontré les partenaires de la CCT-ES à quatre reprises depuis son entrée en fonction.

Il faut rappeler qu'il s'agit-là d'une commission bi-partite (partenaires CCT-ES et Etat) et non tri-partite (employés, employeurs, Etat) comme M. Debilly aimait à le penser.

Nous avons précisé à Mme Ory que la CCT-ES ne bénéficie pas à proprement parlé d'un bureau (comme la CCT-Santé 21) mais que la CPPC assume très souvent ce rôle en résolvant les problèmes d'application courants de la CCT et édictant régulièrement des jurisprudences à ces sujets.

La création d'un bureau reste d'actualité et nous en avons reparlé en Niveau 1. Cela reste à l'état de souhait pour le moment. En effet, la création d'un tel bureau nécessiterait des moyens, ce que les cotisations actuellement prélevées paritairement ne suffiraient à trouver.

Trois institutions faisant partie du DECS, il nous a paru important d'avoir un représentant de ce dicastère à la CORé. En effet, on se souvient des difficultés apparues lors de l'introduction de la CCT-ES et de ses annexes. M. Daniel Marthe participe donc actuellement à la CORé en tant que représentant du DECS.

Si les institutions relevant du DFAS ont obtenu les postes demandés pour que puissent être mis en vigueur, avec obtention de postes supplémentaires, les piquets ou les camps par exemple, il n'en a pas été de même pour les trois institutions scolaires. Une Convention collective, ratifiée par l'Etat, est donc plus ou moins applicable selon le dicastère !!!

Les relations avec Mme Ory sont plus aisées qu'avec son prédécesseur. Il n'en demeure pas moins que les problèmes budgétaires sont tels que, même si elle a compris nos problèmes et adhère à nos demandes, Mme Ory n'a rien obtenu de véritablement concret pour nos institutions.

1<sup>er</sup> mars 2010